



Centre d'Information sur les Médias A.S.B.L.
Centrum voor Informatie over de Media V.Z.W.

CIM INTERNET - TARIFS 2024 - BELGIQUE

Objet du financement

Chaque souscripteur de l'étude CIM Internet contribue au financement :

- Des études tactiques internet, moins la dotation des intermédiaires et les revenus éventuels de tiers : il s'agit de la mesure du trafic Gemius, l'étude d'audience Gemius et l'Establishment Survey (en 2024 22,38% des frais, à modifier chaque année selon le pourcentage du média dans les questions, dans les budgets d'études et en MDB).
- Des charges stratégiques, qui sont la somme des frais de la Structure Permanente et des études stratégiques : il s'agit du Consumer Decision Journey (CDJ), de l'étude groupes-cibles (Target Group Monitor ou TGM) et de l'horodatage TV (60% des frais).

La liste des études tactiques et la hauteur des charges tactiques et stratégiques peuvent être revues chaque année par l'Organe d'Administration.

L'Assemblée Générale du CIM est la seule instance qui peut approuver ou adapter le budget du CIM comme proposé par l'Organe d'Administration.

Principes du financement

- Chaque souscripteur doit être membre effectif du CIM et payer la cotisation annuelle de membre (874 € pour les membres individuels et 504 € pour les membres affiliés, voir <https://www.cim.be/fr/devenir-membre>).
- Chaque éditeur paie pour chaque site, application et player inscrit(e) un coût variable en fonction du nombre de visites mesurées par trimestre.
- Les régies externes qui vendent de l'espace publicitaire pour des tiers paient un montant annuel forfaitaire.

Les tarifs repris ci-dessous s'entendent hors TVA et sont indexés chaque année.

1. Tarifs pour les sites, applications et players

Les frais variables sont calculés sur base du nombre de visites lors du trimestre précédent, séparément pour les sites, pour les apps et pour les players, et rassemblés en un coût total par éditeur. Le **tarif de calcul** dans la formule ci-dessous est revu chaque année sur base de l'évolution du trafic internet. Pour 2024, ce tarif est de 0,433 €.

Le calcul pour 1 site/app/player est différent de celui pour 2 sites/apps/players ou plus :

- 1 site/app/player : $€ 0,433 * \sqrt{Visits(Quarter)} * 1,15$
- 2 sites/apps/players : $€ 0,433 * \sqrt{Visits(Quarter)} * \sqrt{Nr\ of\ Sites/Apps/Players}$



Exemples de calculs pour 1 SITE ou 1 APP ou 1 PLAYER

Visits/quarter	1 site/app/player
5.000	35,23 €
10.000	49,82 €
20.000	70,45 €
50.000	111,39 €
100.000	157,53 €
200.000	222,78 €
500.000	352,25 €

Visits/quarter	1 site/app/player
1.000.000	498,16 €
2.000.000	704,51 €
5.000.000	1.113,92 €
10.000.000	1.575,33 €
20.000.000	2.227,85 €
50.000.000	3.522,54 €
100.000.000	4.981,62 €

Exemples de calculs pour 2 SITES ou 2 APPS ou 2 PLAYERS

Visits/quarter	2 sites/apps/players
5.000	43,32 €
10.000	61,26 €
20.000	86,64 €
50.000	136,99 €
100.000	193,73 €
200.000	273,97 €
500.000	433,18 €

Visits/quarter	2 sites/apps/players
1.000.000	612,62 €
2.000.000	866,37 €
5.000.000	1.369,85 €
10.000.000	1.937,26 €
20.000.000	2.739,70 €
50.000.000	4.331,85 €
100.000.000	6.126,16 €

Pour la facturation, les Facebook Instant Articles (IA) ainsi que les Google Accelerated Mobile Pages (AMP) sont traités de la même façon que les sites.

2. Tarif pour régies externes

Les régies externes qui vendent de l'espace publicitaire pour des sites et sections de tiers paient un montant annuel forfaitaire de € 4 113,84.

3. Schéma de facturation

Trimestre 1 : frais variables 1^{er} trimestre ;

Trimestre 2 : cotisation annuelle de membre + frais variables 2^e trimestre ;

Trimestre 3 : frais variables 3^e trimestre ;

Trimestre 4 : frais variables 4^e trimestre.